

## VENTILATION DES COTISATIONS OCCE

Pour clôturer le cahier de comptabilité il faut correctement ventiler les cotisations OCCE.

Pour cela il faut quitter

**Ventilation automatique**

Et aller en

**Visualisation classique**

Dans votre **tableau d'adhésion** il y a 3 lignes différentes :

- La ligne « Adhésion » à ventiler au compte 6586
- La ligne « Assurance » à ventiler au compte 6168 1
- La ligne « Abonnement à A & E » à ventiler au compte 6181

Les 3 lignes à ventiler :

nom de la classe et-ou niveau de la classe (*)	nom(s) et prénom(s) de(s) enseignant(e)(s) + adresse de mel	nombre d'enseignants	nombre d'élèves	total	
1 Classe 1	Enseignants 1 & 2	2	26	28	1
2 Classe 2	Enseignant 3	1	25	26	2
3 Classe 3	Enseignant 4	1	25	26	3
4					4
* : saisie obligatoire		Total :	4	76	80

  

Adhésion :		
des coopérateurs ( 80 x 2,40 € ) :	192,00 €	
	-----	192,00 €
Assurance :		
des coopérateurs ( 80 x 0,25 € ) :	20,00 €	
des biens, propriété de la Coopérative Scolaire : valeur déclarée : 0,00 € => 0,00 € est inférieur à 2 000,00 €.	0,00 €	
	-----	20,00 €
Abonnement à A & E :	9,00 €	9,00 €
Participation supplémentaire :	0,00 €	
	-----	
	Total :	221,00 €

6070 0008 Achat d'objets à revendre	6168 1008 Assurances	6181 0008 Activités éducatives	6270 0008 Frais bancaires	6586 0008 Adhésion à l'OCCE 82	6700 0008 Dépenses exceptionnelles	6800 0008 Biens durables
Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF